

Image not found or type unknown



Résiliation bail personnes âgées

Par **ngarrel_old**, le **26/11/2007** à **10:07**

Bonjour,rnrnMa mère, locataire de son appartement, âgée de 76 ans, souhaite déménager. En effet, au RDC, pour atteindre l'ascenseur, il y a 5 marches. Elle a mal aux genoux et a peur de tomber. Peut elle bénéficier d'un mois de préavis et sous quelles conditions ? Est il nécessaire de fournir un certificat médical ou autre ? rnMerci

Par **Mike46**, le **26/11/2007** à **12:27**

Bonjour,rnoui votre mère peut bénéficier d'un préavis de un mois ,il lui faudra cependant prouver que ce changement de domicile est nécessaire du fait de son état de santé.Un certificat médical est un élément qui est indispensable.rnCordialement